Vig' Infos

BULLETIN **MUNICIPAL** #5 Juin 2022

Bien vivre au Vigen !

mairie le Vigen

À découvrir !

Des idées pour un été dans la région !

VOIR PAGE 24

www.**le-vigen**.fr

le Vigen

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Financé par GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Besoin d'aide Numérique ?

La ville du Vigen a recruté Mickael, votre conseiller numérique

GRATUIT

Quels sujets ?

- Smartphone
- Ordinateur
- Internet
- Traitement de texte
- E-Mail
- Multimédia
- Outils administratifs en ligne

Et pleins d'autres !

Comment il travaille ?

Individuellement

ou

En groupe

Accueil à la mairie, sans rendez-vous,
A partir du mois de juin, tous les Vendredi de 9h à 17h.
N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes :
E-mail : mickael.guyez@conseiller-numerique.fr
Portable : 06 73 87 77 83
Mairie : 05 55 00 51 17

Le mot du Maire

Jean-Luc BONNET
Maire

Chers habitantes et habitants de notre commune du Vigen,

Nous voici donc déjà arrivés à mi-année et les actualités, tant internationales, nationales que locales, s'avèrent très denses.
A la longue et pesante pandémie qui semble enfin être globalement derrière nous, a donc succédé une crise internationale venue de Russie, que nous espérons, sans garantie à ce jour, la plus courte et au bilan humain, déjà lourd, le plus limité en final. Le Vigen, à son échelle, soutient d'ailleurs l'action humanitaire engagée en faveur du peuple ukrainien.
En France, les élections présidentielles et législatives qui viennent de se dérouler sont aussi un marqueur fort de ce début 2022 et engagent un nouveau cycle pour notre pays, avec les implications territoriales qui en découleront nécessairement.
Dans ce contexte, mes préoccupations, celles de notre nouvelle Directrice Générale des Services et de toute l'équipe municipale en place, restent fortement mobilisées en faveur de votre bien-être et de la valorisation générale de notre commune.
En particulier, nous poursuivons, et allons de fait accélérer, la mise en œuvre de nos projets majeurs, déjà partagés plusieurs fois avec vous. Vous retrouvez ainsi dans ce numéro le détail de certaines réalisations (rénovation de la signalétique, ouverture d'un City Stade en centre bourg, déploiement de la fibre etc...) mais aussi l'avancement d'autres sujets et chantiers d'envergure en cours, tous destinés à améliorer notre cadre de vie collectif (salle omnisports, maison des associations, rénovation et sécurisation du Vigen, décision finale quant au Domaine de Ligoure etc...). Le budget 2022, présenté plus loin, a d'ailleurs, et très naturellement, été construit en cohérence avec toutes ces thématiques.
Je n'oublie pas de renouveler tous mes remerciements et mes encouragements auprès de nos nombreuses associations locales, qui se sont remises, elles aussi, en ordre de marche au travers notamment de belles manifestations déjà organisées ou à venir, et que nous accompagnons de notre mieux, dans leurs propres projets.
Cette nouvelle édition de Vig'Infos se veut, pour vous, une nouvelle fois résolument riche, éclairante et variée. Je vous en souhaite à toutes et tous une très bonne lecture.

Je reste, ainsi que toute l'équipe municipale, à votre écoute. Passez toutes et tous un très bel été.
Avec toute mon amitié et mon engagement.

VIG'INFOS PLUS

En présence de Jean-Luc Bonnet, Madame Pascale Tuyeras a reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Aixe-sur-Vienne. C'est Monsieur Sébastien Brach, sous-préfet et Directeur de cabinet de la préfecture de la Haute-Vienne, qui lui a remis cette distinction.

Pascale Tuyeras est fidèle à son association « Culture et Loisirs Val de Briance » depuis 43 ans. Présidente depuis 1993, elle regroupe plusieurs disciplines : gymnastique d'entretien, danses traditionnelles, randonnée pédestre et ateliers de travaux manuels. Très impliquée également au sein de la commune où son action est reconnue par tous, elle est également trésorière de l'association des Marchés de producteurs du Pays de Solignac.

A retrouver dans ce numéro

PAGE 4 Ça se passe ici
PAGE 5 En bref
PAGE 10 Nos enfants
PAGE 11 Le Vigen Digital
PAGE 13 Vie locale Vie quotidienne
PAGE 14 Côté finance
PAGE 17 A vivre - A faire
PAGE 23 Pause détente
PAGE 24 Sortir - Bouger Découvrir
PAGE 26 Voierie Aménagements
PAGE 27 Etat civil

EDITION #5 - JUIN 2022
Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delor - 87110 LE VIGEN | 05 55 00 51 17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Luc BONNET | Maire du Vigen.
Jean-luc.bonnet@le-vigen.fr

COORDINATION DE LA PUBLICATION
Nathalie BUISSON

RÉDACTION
Commission communication, avec la participation des associations. Contact : mairie-le-vigen@orange.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
LIFACOM | fmorelli@agencelifacom.com

IMPRESSION
Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
© images | Mairie du Vigen, ©Pixabay, ©AdobeStock

Ne pas jeter sur la voie publique.

La ferme de Puy-Méry
A vos paniers, 1 2 3… Dégustez !

Didier Farnier propose à la vente, en circuit court, les légumes de la ferme de Puy Mery depuis 1993.

L'exploitation dispose d'une superficie de 50 hectares répartis comme suit : 3 hectares dédiés au maraîchage, 23 hectares de céréales (une partie est consacrée à l'alimentation des vaches, l'autre est vendue à une coopérative) ; le reste est laissé en prairie. Il ne faut pas oublier l'élevage de 20 vaches laitières ainsi que des veaux de lait rosés.

Son projet a évolué suite à la rencontre de son futur associé Gaëtan Carrer. Leur collaboration est actée depuis le 15 avril 2021. Marie Rose Farnier, la maman de Didier, collabore aussi activement aux activités de la ferme.

Didier et Gaëtan promeuvent une agriculture raisonnée de saison. Ils s'engagent à vous proposer une variété de légumes tout au long de l'année. Cet engagement peut être tenu grâce à la culture sous 4 serres froides. Les plants viennent des serres de l'Estrade (Bosmie l'Aiguille) et d'Hortival (Lot et Garonne). Une nouvelle serre est en projet d'acquisition, ce qui va permettre davantage de souplesse dans la rotation des cultures et d'augmenter la production.

Les associés ont mis en place des partenariats locaux. Les écolières et écoliers de l'école du Vigen ont la chance de déguster des légumes issus leur production. La ferme de Puy Mery collabore également avec le Fournil du Vigen.

Pour preuve de leur engagement, l'exploitation a obtenu la certification H.V.E 3 (Haute Valeur Environnementale) en Octobre 2021.

Le point de vente original, initialement proche de la maison familiale est déplacé directement sur l'exploitation et le lieu de production dans un nouveau bâtiment construit cette année au 1, Chemin de Puy Mery au Vigen.

VOUS POURREZ RETROUVER AU MAGASIN :

- des légumes de saison, avec une quarantaine de variétés disponibles toute l'année ;
- du lait cru : en vrac ;
- des veaux de lait en caissette : prêt à consommer / à congeler. A commander en avance. Caissette de 10 kg (possibilité d'ajouter les abats sur demande).

Les légumes et le lait cru sont en libre-service. N'oubliez pas d'apporter votre bouteille pour le lait.

Rédaction : Emilie Salesse

LA FERME DE PUY MERY
Gaëtan CARRER - Didier FARNIER
Vente de légumes à Puy Mery
1 chemin de Puy Mery
06 72 40 46 19
gaetandu23@hotmail.fr
Horaires d'ouverture à partir de fin mai :
Vendredi : 10-12h30 – 14h-19h
Samedi : 10h-12h30
Un jour supplémentaire d'ouverture est en cours de réflexion afin de satisfaire les clients.

VIG'INFOS PLUS

ENSEMBLE, RESPECTONS LA QUIÉTUDE DE NOS VOISINS.

La municipalité du Vigen n'a jamais publié d'arrêté municipal pour limiter les jours et les heures à l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, raboteuse, tondeuse, motoculteur…), préférant la responsabilité de chacun et l'arrêté relatif aux bruits de voisinage publié par la Préfecture de la Haute-Vienne en 1993. Nous sommes encore dans cette logique. Toutefois, limitons au maximum le bruit le matin avant 10h, entre 12h et 14h, mais aussi après 19h30, le dimanche et les jours fériés.

Des exploitants qui ne manquent pas d'énergie !

Le 5 mai dernier, Mathilde Saugeras et Nicolas Cornée, tous deux exploitants agricoles au Vigen, mettaient en service leur unité de méthanisation située route du Chatenet, au sud de la commune.

Le site permettra de produire du biométhane par méthanisation des déchets organiques qui sera injecté dans le réseau GRDF desservant la maille de Limoges Métropole. Leur production représentera 3 à 5 % de la consommation de cette même maille, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 1800 habitants.

Leur projet est né en 2019 alors que la France s'engage dans le développement des énergies renouvelables, notamment du gaz vert (objectif de 30 % de gaz renouvelable à l'horizon 2050), diminuant ainsi sa dépendance vis à vis du gaz fossile qu'elle importe alors en totalité (le méthane, de formule CH4, est à ce jour extrait dans des champs gaziers puis transporté par bateaux ou gazoducs jusqu'à nos maisons et nos usines).

Avec le soutien de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de la région Nouvelle Aquitaine et de leurs différents partenaires, ils décident de se lancer.

« En plus des enjeux sociétaux, les intérêts pour notre exploitation sont multiples. Notre méthaniseur devrait permettre une meilleure gestion des effluents d'élevage (fumier), une substitution du digestat aux engrais de synthèse ainsi qu'une diversification de nos activités et de nos revenus, dans un contexte agricole compliqué », précisent Nicolas et Mathilde.

« Nous restons avant tout des éleveurs, la méthanisation devra rester au service de notre élevage et le pérenniser. Elle ne viendra en aucun cas le concurrencer. »

En effet, 100 % des matières incorporées dans le méthaniseur proviennent de leur exploitation : l'ensemble des fumiers générés par les bovins de l'exploitation auxquels viendront s'ajouter des CIVE (Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique), implantées entre deux cultures principales, là où les sols étaient laissés nus jusqu'alors.

Le biométhane produit sur le site est ensuite pris en charge et traité par GRDF (analyse de pureté, odorisation...).

Le résidu du processus de méthanisation, appelé digestat, sera quant à lui ramené sur les terres de l'exploitation, Il constitue un fertilisant de grand intérêt et permettra de fortement diminuer l'emploi des engrais de synthèse sur la ferme.

Rédaction : Nicolas Corné

Mathilde et Nicolas se tiennent à la disposition des personnes qui auraient des questions. Souhaitons-leur bonne chance dans ce projet et qu'il réponde à leurs espérances.

Pour aller plus loin :
https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/dechets/passer-a-laction/valorisation-organique/methanisation
https://www.connaissancedesenergies.org

Des avantages pour le territoire

Ce type de projet, qui suscite parfois quelques inquiétudes de la part des riverains, présente pourtant de nombreux avantages pour les territoires qu'ils desservent.

« Les nuisances pour les riverains sont minimes », nous rassure Nicolas, « Nous avons choisi l'emplacement nous permettant de nous éloigner au maximum des premières habitations, Il n'y aura pas d'odeurs, pas plus que celles générées par la ferme existante, pas de bruit ni de trafic supplémentaire puisque tous les intrants proviennent de l'exploitation. » explique Nicolas.

Cette unité permet à notre commune de consommer du gaz produit localement.

A travers ce projet, notre commune s'est par ailleurs vue étendre de 3,5 kms son réseau de gaz vers le sud du Vigen. La commune dispose désormais d'un site de valorisation des déchets verts, à disposition des habitants et des collectivités environnantes et dont les évolutions futures sont multiples et encore à déterminer.

« Nous avons un contrat de vente de gaz de 15 ans avec Engie. Au delà des ces 15 années, nous réfléchissons déjà à la suite. Cela passera peut-être par la création d'une sattion GNV pour les véhicules (voitures, tracteurs, bus,...), le chauffage des bâtiments publics,...

EN BREF EN BREF EN BREF EN B

COMMERCE

Reprise du Carrefour express

Depuis la mi-avril, Mme Jennifer Dauriat a repris la direction du Carrefour Express du Vigen. Pleine d'idées pour notamment étoffer « le local », Jennifer souhaite travailler avec des acteurs locaux dans différents domaines. Elle proposera très bientôt un « Drive piéton ». Vous pouvez suivre l'actualité du magasin sur sa page Facebook.

« Resto Rapide » vous restaure !

Vigen Rapide est installé place de la Briance et vous propose une restauration sur place ou à emporter du mardi au dimanche.

SOLIDARITÉ

CCAS : Le financement de la Commune

BUDGET 2022 = 4 485 € / Dépenses 2021 = 3 242 €

- Cotisation annuelle Banque Alimentaire = 30 €
- Aides financières distribuées = 3 085 €, concernent 4 dossiers.
  Aucune aide financière ne peut être attribuée sans une demande déposée par l'Assistante sociale de secteur.
- Aides alimentaires = 127 €, 977 kgs de nourriture distribués et répartis sur 6 foyers.

Le financement du CCAS est assuré par la Commune.
Le CCAS décide des orientations et des choix de la politique sociale locale..

Les vigenois impliqués pour le peuple ukrainien

Dès le début de l'invasion de l'Ukraine, Jean-Luc Bonnet, le maire du Vigen a posté un message sur les réseaux sociaux, faisant appel à la solidarité de ses administrés. La réaction ne s'est pas fait attendre. De nombreux colis ont été déposés à la mairie et six familles se sont déclarées volontaires pour accueillir des réfugiés.
Nathalie Buisson, conseillère adjointe en charge de la communication mais aussi coordinatrice de projets pour les pompiers d'urgence internationale, a mis en place le dispositif nécessaire à l'expédition des dons qui ont fait partie du chargement des sept semi-remorques en partance du Limousin pour l'Ukraine. La solidarité ne connaît pas de frontières.

Photo et rédaction : Christian Lainé

ÉVÉNEMENT

Concours de labours Cantonal

Oyez, oyez, après 2 ans d'absence, le concours de labours se tiendra le samedi 13 août 2022 à partir de 14 heures sur la commune du Vigen à Boissac.
Nous espérons vous voir nombreux pour encourager nos laboureurs. Cette fête du monde agricole doit perdurer pour donner envie à de jeunes enfants d'embrasser cette belle profession.

Retour sur les Agapes des Sages

A NOTER SUR VOTRE AGENDA !
27 Nov. 2022
Les Agapes des Sages.

Après deux années d'absence, cette journée attendue de tous a été un succès. Monsieur le maire et les membres du conseil municipal ont remercié pour leur présence l'ensemble des invités ! Nous remercions pour leur participation, Mr Alexandre Portheault, maire de Solignac, Mme Annick Morizio et Mr Jean-Louis Nouhaud, conseillers départementaux qui ont débuté les festivités par un mot aux invités.

Pour découvrir le reportage photos, scannez ce QRcode

Christelle Zalas
Une nouvelle DGS au Vigen !

A la rencontre d'une nouvelle DGS (Directrice Générale des Services) au Vigen : Christelle Zalas, une jeune femme blonde au regard pétillant !

CHRISTELLE QUI ÊTES VOUS ?

Je suis la petite dernière d'une fratrie de trois enfants dans laquelle j'ai été très choyée, ma sœur ainée a 15 années de plus que moi, mon frère 11 ! Je suis originaire d'une petite commune près de Montcuq dans le Lot, bien connue des amateurs du « Petit rapporteur ». Ma mère était agricultrice et mon père artisan maçon. J'ai 43 ans et je vis depuis 26 ans avec mon compagnon… Nous habitons en Corrèze, un village de 220 habitants, à la limite de la Haute-Vienne.

QUELLES SONT VOS PASSIONS ?

Je suis une grande « fan » du Japon. J'ai eu la chance d'y effectuer 5 voyages et ainsi, de passer près d'un trimestre cumulé dans ce beau pays. Pour vivre encore plus pleinement ma passion j'en apprends la langue avec une professeure japonaise à Limoges !
Je suis quelqu'un de curieux sur tous les sujets, mais essentiellement liés à la diversité des cultures. J'aime le cinéma, principalement d'art et essai, les expositions, les musées, la musique. J'essaie d'apprendre la batterie en m'exerçant seule à la maison !
Je suis également très attachée à la nature, aux paysages et à nos campagnes qui représentent mes origines, mes racines et ce qui m'a construite.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS D'ÉTUDES ?

J'ai une maîtrise de biologie des populations qui m'a permis de comprendre le fonctionnement des éco-systèmes et m'a donné une sensibilité pour la préservation de l'environnement. Je suis ingénieur agronome (études à Toulouse et Clermond Ferrand) avec une dominante « aménagement du territoire ».

APRÈS CES ÉTUDES POUSSÉES QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai travaillé en Corrèze, à Donzenac, à la création d'une Communauté de Communes qui n'existe plus aujourd'hui après l'extension de la Communauté d'agglomération de Brive. J'y ai exercé les fonctions de DGS pendant deux ans et demi. Je suis ensuite entrée à la Région Limousin avec le rôle d'agent de développement. J'accompagnais les pays et leurs intercommunalités dans le développement de leurs projets. J'ai ensuite appuyé la mise en œuvre des actions de deux parcs naturels régionaux (Millevaches et Périgord-Limousin). Cette expérience m'a permis d'aider à la mise en place de projets proches des habitants (amélioration de l'habitat, agropastoralisme, développement de la filière bois, réseau de santé…) concourant au développement et à la dynamisation de nos campagnes, tout en préservant la richesse architecturale et environnementale de ces territoires. En 2010, toujours à la région Limousin, j'ai pris des fonctions de cheffe de service dans le domaine de l'environnement (biodiversité, énergie, écologie) et du cadre de vie (habitat, logement, santé). Puis, avec la création de la Nouvelle - Aquitaine, mes fonctions de cheffe de service se sont centrées sur l'eau, les milieux aquatiques et la

préservation de cette ressource sur l'ensemble de la grande Région.

AVEC CE PROFIL TELLEMENT ATYPIQUE, POURQUOI AVEZ-VOUS « ATTERRI » DANS NOTRE PETITE COMMUNE DU VIGEN ??

Petite fille, j'étais déjà fascinée par le fait public. Je me souviens attendre mon père, adjoint au maire dans une petite commune du Lot, les soirs de conseils municipaux. J'étais toujours curieuse et surprise de la diversité des sujets débattus, de leur importance dans l'amélioration du quotidien de chacun. J'y ai certainement acquis ce sens du service au public qui m'anime toujours aujourd'hui. Pourquoi Le Vigen ? Pour être au plus près des habitants et des problématiques du quotidien. Lors de mon cursus universitaire ou professionnel, j'ai toujours eu à cœur de mettre mes connaissances et mon expertise au service d'un projet politique, lui-même au service de tous les citoyens. Il est important pour moi de traduire le projet porté par les élus d'une commune, ce qui est le rôle du DGS. L'intérêt du Vigen c'est aussi la diversité des sujets abordés (préparation du budget, urbanisme, élections, état civil, écoles, associations, nouveaux projets comme la future salle omnisports...) Je ne m'ennuie jamais ! J'ai également pour mission d'animer l'ensemble des agents de la commune, de « mettre en musique » la diversité de leurs compétences afin de répondre aux besoins des citoyens (ce qu'elle fait avec humour et humanité !) En résumé, c'est un virage professionnel que je prends en venant au Vigen, c'est un nouveau challenge, plus proche de mes valeurs, de mon sens du service public que je relève avec envie et dynamisme.

Je suis très heureuse d'être là. Je remercie particulièrement Monsieur le Maire, mais aussi les adjoints et les autres membres du Conseil Municipal, de la confiance qu'ils m'ont accordée et continuent à m'accorder au quotidien. Merci aussi à tous les Vigenoises et Vigenois et plus particulièrement à l'ensemble des agents communaux pour l'accueil que j'ai reçu depuis le 15 décembre 2021.

MERCI CHRISTELLE POUR CE BEAU PORTRAIT QUE VOUS AVEZ DONNÉ DE VOUS-MÊME !

Rédaction : Christine Hervy

VIG'INFOS **PLUS**

UN CITY STADE POUR TOUTES ET TOUS

Comme vous le savez, le City Stade (issu de la régénération et transformation du précédent court de tennis) est désormais en accès public depuis plusieurs mois sur la plaine de jeux, en Centre Bourg du Vigen.
C'est ainsi avec grand plaisir que nous voyons notamment nos jeunes en profiter régulièrement (comme ceux de la photo venus de Boissac, Meniéras, du Bourg…).
Ainsi que pour de telles structures, les possibilités de jeux sont donc multiples : Football, Handball, Basketball, Volley-ball, Badminton… tout en gardant la fonction Tennis, réservée, elle, aux adhérents du TC Val de Briance.
Pour rappel, un Arrêté Municipal et un calendrier explicatif cadrant les règles de fonctionnement sont directement affichés sur place. Nous invitons chacune et chacun à bien en respecter les prescriptions.
Nous vous espérons toujours plus nombreuses et nombreux sur cette nouvelle infrastructure, lieu de convivialité, de pratique physique et sportive et de plaisir de plein air.
Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie ou de Laurent Niel (06 07 07 65 23).

Rédaction : Laurent Niel

LES RENCONTRES du Maire

Avec **Monsieur Emile-Roger LOMBERTY**, maire de Limoges et Vice-Président de Limoges Métropole pour aborder les sujets de sécurité.

Avec **Madame Isabelle BRIQUET**, sénatrice de la Haute-Vienne, pour aborder l'ensemble des projets de la commune

Avec **Monsieur Pierre VENTEAU**, député, pour aborder les projets de la commune et en particulier nos difficultés pour la construction de notre salle omnisport et les difficultés que nous avons avec l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Visite au Vigen de **Monsieur Guillaume GUERIN** lors du second tour de l'élection présidentielle du 24 mai dernier en échange avec Virginie Reigue-Laurent (conseillère municipale), Jean-Michel Aufort (1er adjoint) et Pierre-Adrien Evene (conseiller municipal)

PLU, Pour un territoire bien pensé !

Les règles qui encadrent la construction sur la commune sont définies par le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il établit, à l'échelle de la commune, le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur son territoire.

Le PLU permet à la commune de disposer d'un projet de territoire partagé, prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et ses spécificités. Il détermine ainsi les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace et de limitation de l'artificialisation, tout en répondant aux besoins de développement local.

La commune dispose d'un PLU depuis 2010. Il a connu depuis diverses évolutions. La version en vigueur actuellement est celle du 31 mars 2015. La commune souhaite désormais le faire évoluer pour intégrer de nouvelles dimensions au projet urbain, avec notamment l'accompagnement de la densification de l'espace urbain. C'est pourquoi la révision du PLU a été lancée par Limoges Métropole, désormais compétente en la matière pour le compte de ses communes membres. Cette révision se fait en entière collaboration avec la commune.

Cette révision est l'opportunité pour la commune de réfléchir sur une vision à moyen terme, équilibrée et pérenne pour ses habitants et pour les générations à venir.

La commune souhaite en effet réfléchir et mettre des orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement en vue de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement. Il apparaît nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

Les objectifs à poursuivre dans cette révision reposent sur les priorités suivantes :

- Accompagner la croissance démographique, en comptabilité avec les dispositions du SCOT de l'agglomération de Limoges ;
- De mener une politique de l'habitat adaptée ;
- D'assurer une urbanisation la plus économe possible en foncier, dans une logique de développement durable.

Afin de permettre aux habitants du Vigen d'être acteurs de la révision de ce PLU, les documents concourant à l'élaboration de ce nouveau PLU sont mis en ligne, au fur et à mesure de la procédure sur le site internet www.le-vigen.fr.

En outre, un registre des avis et doléances est disponible aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie. Enfin, au cours du 2nd semestre 2022, sera organisée une réunion publique afin notamment de présenter les nouvelles orientations du PLU.

Exposition Rock

La médiathèque du Vigen fait le plein d'activités !

Après deux ans de pandémie, les activités repartent de plus belles à la médiathèque.

LES PROPOSITIONS DE MARIE-PAULE POUR L'ÉTÉ

LIRE ET PARTAGER...

Venez lire, rêver, discuter dans une ambiance « Effet Mer ».

LA GRAINOTHÈQUE

Ce projet va être mis en place. Venez déposer des graines ou échanger des semences proposées par un(e) autre jardinier(ère) en herbe !

LES CLASSES SONT DE RETOUR À LA MÉDIATHÈQUE !

Les éditions AUZOU de LIRE DEMAIN nous prêtent pour l'été le costume de « P'tit Loup », je vous propose une photo faite dans la bibliothèque !

UNE MÉDIATHÈQUE ET UNE BIBLIOTHÈQUE QUI ÉVOLUENT !

Bientôt les travaux auront lieu dans votre médiathèque qui a plus de 20 ans et qui va ainsi se faire une nouvelle jeunesse. Le site de la bibliothèque va également évoluer !

VIG'INFOS PLUS

RETOUR SUR LES ATELIERS DE PÂQUES

Organisés par l'Association Graines de Culture de la Briance

Le samedi 2 avril, à partir de 15 h, une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés à la salle des mariages du Vigen, invités par les bénévoles de l'association Graines de Culture de la Briance, pour un atelier autour des décorations de Pâques.
5 ateliers, animés par les bénévoles et la bibliothécaire étaient proposés aux enfants.

Tous les enfants, parfois aidés de leurs parents, ont confectionné des bricolages sur le thème de Pâques (œufs décorés, petits paniers, boites à bonbons, coquetier, repose couverts lapins…).
A la fin de l'après-midi, parents et enfants sont repartis heureux, les bras chargés de leurs créations, et bien entendu, les œufs en chocolat et le goûter, offerts par l'association, n'ont pas été oubliés !

Beaux moments de partage avec les enfants et les parents, et beaucoup de convivialité tout au long de cet après-midi.

Nos écoliers en vadrouille au bord de mer !

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de Mesdames Lavergne et Marrou sont parties en classe de mer du mercredi 4 au vendredi 6 mai à Saint-Palais-sur-mer.

Les enfants ont pu découvrir la laisse de mer, le port de Royan, le cordon dunaire et la pêche à pied.

Le séjour s'est terminé par l'ascension du phare de la Coubre (64 mètres et 300 marches !!).

Pendant ces trois jours, les enfants et les accompagnateurs ont logé au Centre Louis Gaston Roussillat. Chacun a pu faire l'expérience de la vie en collectivité et de ses valeurs : respect, partage, solidarité, entraide.

LE BILAN DE CE VOYAGE EST TRÈS POSITIF : LES ENFANTS ONT DÉJÀ HÂTE DE REPARTIR !

POSTE À POURVOIR POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Surveillant(e) de restauration scolaire

4 jours par semaine

Lundi – mardi – jeudi et vendredi

Renseignements : Mairie du Vigen
Tél. **05 55 00 51 17**
Mail : **mairie@le-vigen.fr**

Une sortie sportive en perspective

Du 7 au 10 juin, les 48 élèves des classes de CM1-CM2 de Messieurs Breilloux et Terraz de l'école La Fontaine iront faire un séjour sportif à Lathus dans la Vienne.

Cette sortie annuelle sera à la fois financée par la Mairie, l'association des parents d'élèves, la coopérative scolaire et par les parents.
Grâce à l'organisation du centre comprenant des spécialistes de l'animation, aux enseignants et aux 4 parents accompagnateurs, les enfants pourront pleinement profiter du séjour en réalisant de nombreuses activités : tir à l'arc, kayak, escalade, accrobranche, grimpe d'arbres, VTT, randonnée… Une boum aura également lieu pour clôturer le séjour.

Du 23 au 25 mai 2022, les élèves de CE2 partiront à Saint-Pardoux. Ils séjourneront dans le centre d'hébergement des Chabannes.
Au programme des journées :

- Voile (sur funboat) ;
- Course d'orientation ;
- Randonnée ;
- Land'art.

Le soir, les élèves pourront jouer à des jeux de société le lundi et le mardi ce sera boum !

VIG'INFOS **PLUS**

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « CROQUE LUNE »

En début d'année 2022, plusieurs changements ont eu lieu pour les assistants maternels. Et pour cause, une nouvelle convention collective est applicable depuis le 1er janvier 2022. Cela engendre évidemment de nombreuses modifications dans les habitudes prises avec les familles et perturbe un peu tout le monde. Le RPE a proposé le vendredi 11 février une réunion aux assistants maternels et aux parents employeurs afin d'avoir une meilleure vision de tous les changements apportés. 11 assistants maternels et 5 parents ont fait le déplacement et ont pu échanger sur le sujet.

Bonnes nouvelles :

- Les temps de motricité ont pu reprendre au gymnase. Cela a permis aux petits bouts de se dépenser à volonté malgré le froid hivernal ! Avec la baisse des restrictions sanitaires, nous avons hâte de pouvoir reprendre ces temps avec les copains de la crèche de Boisseuil !
- Les temps collectifs délocalisés ont également pu reprendre. Ils se déroulent au Vigen, dans la salle de garderie et permettent aux professionnels et aux enfants les plus éloignés de profiter des animations du RPE.

DANS L'ATTENTE DE POUVOIR REMETTRE DE NOUVEAUX PROJETS EN PLACE AVEC TOUS LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE !

LE VIGEN **DIGITAL** LE VIGEN **DIGITAL** LE VIGEN **DIGITAL**

La fibre : Quel point de situation aujourd'hui ?

Le déploiement se poursuit sans souci majeur.

Toutefois, un problème d'élagage subsiste sur la départementale 704, ce qui ralentit le déploiement sur la partie Sud-Ouest. Les équipes d'Orange travaillent dessus avec le Conseil Départemental.
Le domaine des Farges subit un souci technique qui est en train d'être solutionné. Ce secteur sera rendu éligible rapidement.
Celui du méthaniseur a été rendu éligible, ainsi que les logements à sa suite.

LES CHIFFRES AU 31 MARS 2022

5 ARMOIRES EN SERVICE

1 239 LOGEMENTS PROGRAMMÉS

811 LOGEMENTS RACCORDABLES, SOIT 163 PRISES DÉPLOYÉES DE PLUS QU'AU 1ER DÉCEMBRE 2021. AINSI 65% DES LOGEMENTS DE LA COMMUNE SONT ÉLIGIBLES À LA FIBRE.

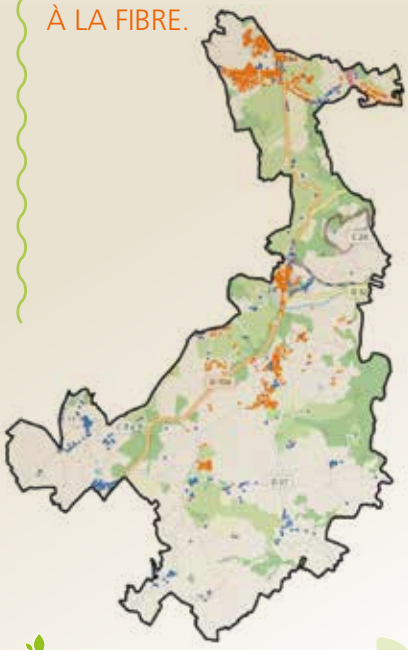

Logements programmés

Logements raccordables

Suivez-nous sur Facebook
@levigencommune

L'info sur les réseaux : Séance de rattrapage !

Le Vigen communique aussi sur Facebook. Mais parce que vous n'êtes pas tous utilisateur de ce réseau social ou que vous avez manqué l'info, Vig'Infos vous offre une séance de rattrapage !

16/12/2021

REPAS DE NOËL

🎄Repas de Noël à l'école La Fontaine🧒🎄👉Ce midi, la cantine de l'école primaire a revêtu ses habits de fête pour un repas de Noël très apprécié, en présence du maire et des élus. A la veille des vacances de fin d'année, Fabrice ROUX, responsable du service restauration, Sandra COULON, Martine HIRAT, Dolorès SORIA, Lucinda TEIXEIRA, Jessica SARRE, Isabelle PAROT, Mylène SAVARY, Isabelle ORINE, Nadia RIBEIRO et Nathalie CHABERNAUD avaient mis les petits plats dans les grands pour régaler les papilles des 200 élèves de l'école La Fontaine.😋Au menu, une assiette de chouquettes de saumon, des aiguillettes de canard sauce à l'orange et ses pommes duchesses, du fromage et bien sur, l'incontournable bûche au chocolat ! Tous les enfants ont été ravis et ont fait montre d'un solide appétit.🇫🇷Le maire a souhaité à tous de bonnes fêtes de fin d'année et de bonnes vacances.🥰

14/01/2022

DÉGRADATIONS

🙁Malgré les mesures prises, les dégradations continuent. En plus du désagrément engendré, c'est encore un coût de 150 € à la charge de la commune, par conséquent des administrés👈

18/01/2022

MERCI À DANIEL SÉGALAT

😀Merci à Daniel Ségalat pour cette photo de notre belle commune sous le soleil hivernal ☀️ L'application Intramuros vous permet aussi de nous envoyer des images du Vigen 👏 Téléchargez l'application Intramuros et sélectionnez « Le Vigen » pour recevoir des infos sur votre commune (infos communales ou locales, travaux, évènements, etc.) et aussi pour nous envoyer rapidement une information (panne, arbre sur la route, etc.) ou une chouette photo😉

17/02/2022

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes s'est refait une beauté ! Merci aux agents de la commune pour ce superbe travail.

31/03/2022

1, 2, 3... SOLEIL !

👉👶La crèche 123 Soleil 🌞 vous propose une solution de garde pour vos enfants de 0 à 3 ans. N'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs créneaux libres ⬇️
05 55 58 66 69 ou 123soleil@mutualitelimousine.fr

13/04/2022

LA CULTURE AU GRAND JOUR

©Patrice Aubert

😀La Culture au Grand Jour s'invite au Vigen ! 🎤Jeudi 14 avril à 20h30 à la salle polyvalente, venez assister au concert du groupe Coïncidence «Coïncidence chante son morning blues». L'entrée est libre et gratuite, sans réservation.👏⬇️

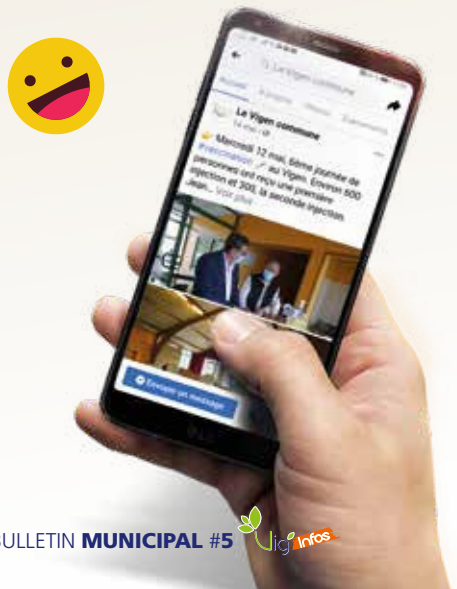

Merci aux commerçants qui font vivre le Vigen !

CHAQUE MARDI ET VENDREDI DES PAINS ET DES BISCUITS ET BIENTÔT LES LÉGUMES !

A la ferme des Sailles, sur 4000 m² sont produits plus d'une quarantaine d'espèces de légumes de saison, en plein champ et sous serre ET en bio ! Les légumes sont disponibles à la vente, place de la Briance (en même temps que le pain) pour leur première récolte.

Info pratique : Si vous souhaitez créer un groupement pour commander des paniers de légumes ou tout simplement vous renseigner et/ou faire préparer vos paniers, n'hésitez pas à contacter Claire et Gaël.
Retrouvez Claire et Gaël paysans boulangers et maraichers bio à la ferme des Sailles au Vigen les mardis et vendredis dans le bourg du Vigen, de 15h30 à 18h30.

ET AVEC DU BON PAIN, POURQUOI PAS DU BON FROMAGE ?

Les mardis et vendredis, Philippe Fischer est également présent avec son fromage de chèvre. Quel meilleur accompagnement avec le pain de fabrication artisanale de la ferme des Sailles, présent les mêmes jours ?

LE LUNDI, UN DÎNER BUONISSIMO GARANTI !

Les lundis soir, vous pouvez rendre visite pour une pause italienne au pizzaiolo qui vous attend lui aussi sur la place de la Briance à partir de 17h30.

LE JEUDI, C'EST LA RÔTISSSERIE QUI VOUS RÉGALE !

Les jeudis soir, la rôtisserie d'Audrey vous permettra de vous mettre à table sans avoir passé trop de temps dans la cuisine, un peu plus de temps pour profiter d'un apéritif au soleil ?!

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE ENCORE REMERCIER LES FIDÈLES COMMERÇANTS SANS LESQUELS LE PETIT MARCHÉ DOMINICAL NE POURRAIT EXISTER !

Petite précision toutefois, Christophe Lachaume y sera désormais présent les semaines paires pour vous proposer ses bières artisanales !!
Ça tombe plutôt bien ... C'est la saison !!

VIG'INFOS **PLUS**

Les aménagements de la commune en images...

Banc installé à Boissac

Abribus à Puy Méry

Comptes 2021 et budget 2022

LES RECETTES

- **Produits des services du domaine**
  Des recettes supérieures sur la cantine et la garderie du fait d'une reprise d'activité post Covid. Plus de remboursements sur le personnel mis à disposition à Limoges Métropole et au centre de gestion.

- **Les impôts et taxes**
  Plus de recettes de taxes locales et de taxes additionnelles aux droits de mutation et à la taxe de publicité foncière que prévu lié à l'arrivée de nouveaux habitants.

- **Dotations, subventions, participations**
  - une subvention reçue de la DRAC pour les futurs travaux de la bibliothèque ;
  - plus de remboursements de la CAF pour la garderie ;
  - remboursement sur personnel ayant des handicaps.

- **Produits exceptionnels**
  Ecritures faites dans le cadre des cessions réalisées en 2021(Maison Commery et chemin du Reynou).

- **Atténuation de charges**
  Moins de remboursement de charges de personnel que prévu.
  Retard dans les demandes de remboursements liés à l'absence de DGS.

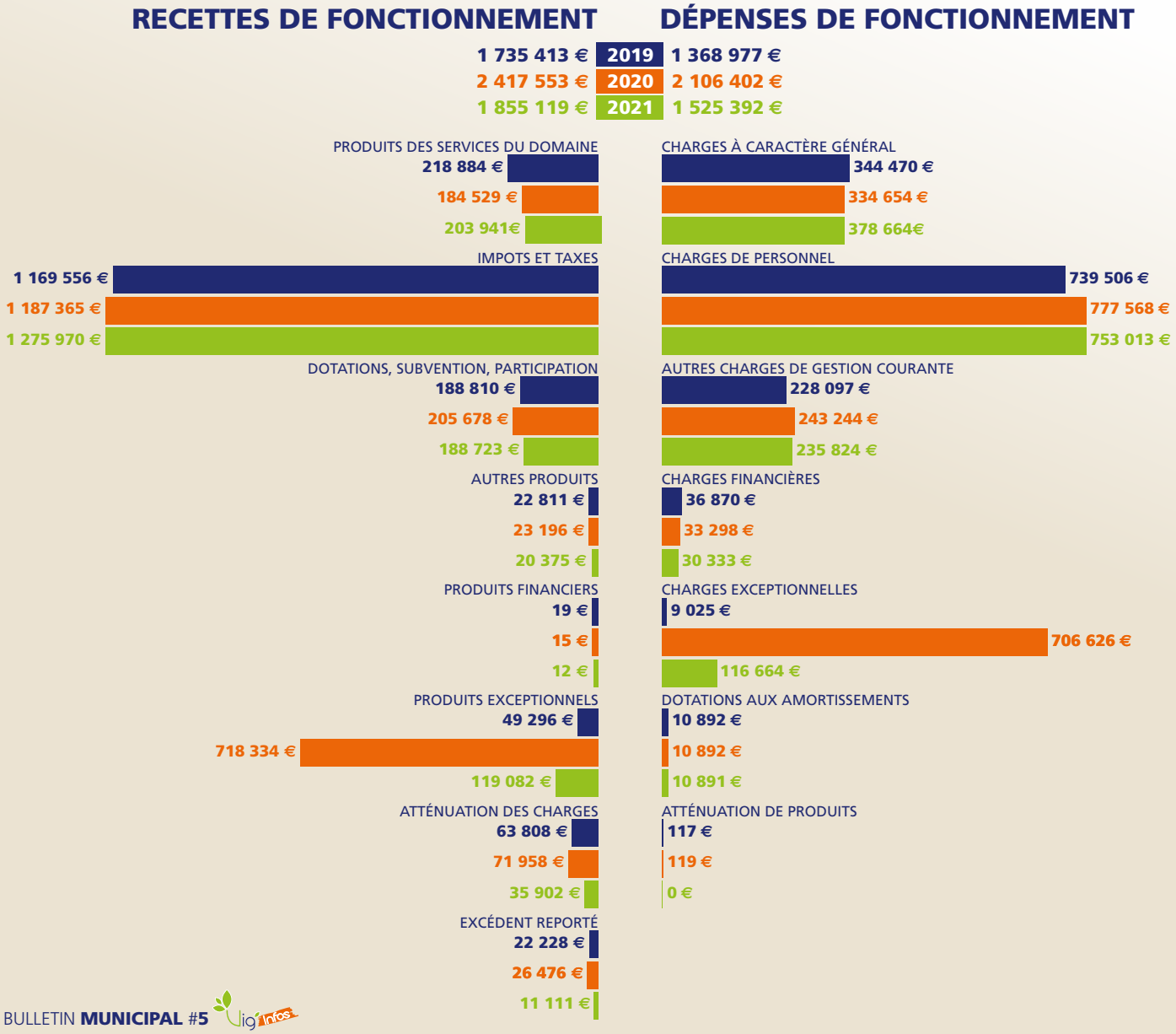

LES DÉPENSES
CA 2021 = 1 525 392 €

- **Charges à caractère général**

Forte augmentation : alimentation, énergie et location de bungalow pour la garderie de Puy Méry, prestation ESAT (sous-traitance tonte).
Mais des économies en contre partie sur de nombreux postes de petites dépenses.

- **Charges de personnel**

Moins élevées que prévu car dû essentiellement à une vacance de poste de DGS et rationalisation en gestion du personnel.

- **Charges exceptionnelles**

Lié aux écritures faites dans le cadre des cessions réalisées en 2021 (maison Commery et chemin du Reynou).

Résultats :
Investissements très excédentaires dûs au retard dans l'exécution de certains projets.

Excédent de fonctionnement 2021 (329 727) supérieur à 2020 qui va faciliter l'absorption des augmentations liées au contexte 2022 (énergie, matières premières, charges de personnels...) et maintenir quasiment les montants de transfert à la section investissement.
Investissements : Très excédentaires dûs au retard dans l'exécution de certains projets.

BUDGET 2022
Dépenses de fonctionnement : 1 746 040 €
Évolution 2022/ Réalisé 2021 = +114,46%

Augmentation due à 3 postes essentiels :

- Charges à caractère général +130%
  - augmentation de 54% de l'énergie
  - augmentation du coût de l'alimentation
  - ➜ Étude de productivité en cours pour réduire ces dépenses.
- Charges de personnel +118%
  - augmentation SMIC et point d'indice
  - refonte des grilles des grilles indiciaires et indemnités inflation
- Autres charges de gestion courante +116%
  - obligation de changement de logiciels métier (comptabilité, état-civil, cimetière)
  - sécurité informatique

Recettes de fonctionnement : 1 746 040 €
Augmentation de recettes : cantine, garderie, location de la salle des fêtes, liées à la fin de la crise sanitaire.
Augmentation des bases des taxes locales :

- Le conseil municipal a proposé une faible augmentation des taxes foncières sur le bâti et non bâti de 1%, voulant marquer ainsi une pause par rapport au contexte difficile de 2022. Le Vigen est la 4e commune dont les taxes sont les plus faibles
- Amélioration de la perception des taxes sur la publicité

Investissements 2022 : Dépenses / recettes : 2 354 782 €
Sont à l'étude et/ou en cours de réalisation :

- La rénovation d'une 5ème classe de l'école ;
- Une zone de stockage tables et chaises de la salle polyvalente ;
- Le cimetière : portail, caveau attente, ossuaire, clôture ;
- L'achat de deux granges, du cabinet médical, de la bergerie et des ruines à proximité ;
- La 1re tranche de l'aménagement du bourg : la place du marché ;
- La refonte du site internet ;
- La salle polyvalente : toiture terrasse entière, pilotage chauffage, porte coupe-feu ;
- Des Investissements visants à la réduction des dépenses énergétiques ;
- La salle omnisport ;
- Le remplacement chaudière mairie ;
- Et aussi : la Maison des Associations, la vidéo surveillance, une borne incendie au bourg, la canalisation d'eau à Boissac et les travaux de la bibliothèque.

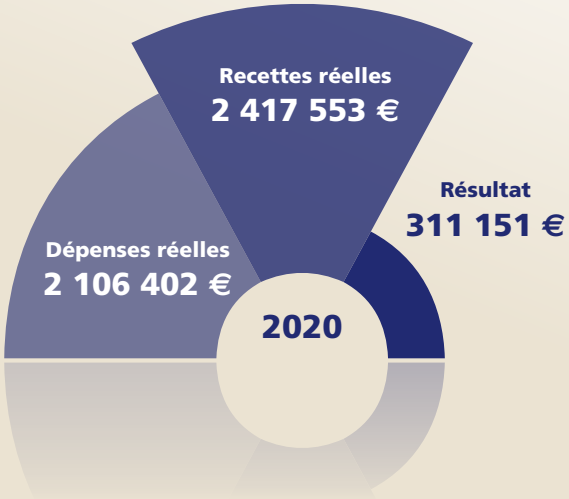

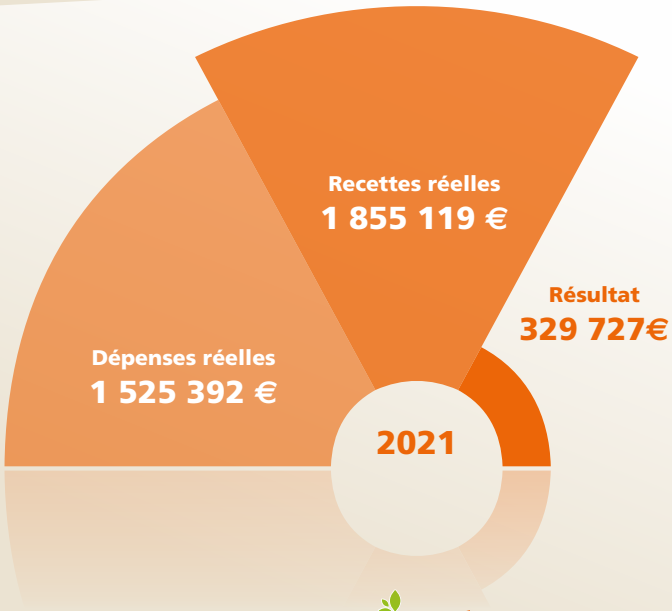

Une maison pour nos Associations

A l'issue de la phase d'expression de besoin puis de celle de consultation et de sélection des entreprises au titre des marchés publics réalisées en 2021, le chantier de transformation en Maison des Associations, de la bâtisse sise au 9 avenue St-Théau au Vigen, bat donc son plein, semaine après semaine.

Les réunions de chantier, chaque vendredi matin avec l'équipe d'encadrement et coordination du projet (voir photo ci-contre), permettent pour l'instant d'acter le très bon avancement des travaux, avec de bonnes décisions opérationnelles prises au fur et à mesure, en lien avec le projet théorique validé avec le cabinet Epure.
De fait, les différents corps de métier se succèdent (terrassier, charpentier-menuisier, plaquiste, plombier, électricien, peintre...) matérialisant de plus en plus concrètement la vision de l'ouvrage final.
Pour rappel, suite à consultation en amont de nos associations, il a été privilégié en premier lieu la fonction « Salle de réunion ». Au-delà, nous projetons ce lieu associatif comme celui de la convivialité, de l'échange et du partage.

Si le calendrier continue ainsi à être respecté, l'inauguration du bâtiment pourra être réalisée en fin d'année avec mise à disposition des associations visée au 1er Janvier 2023.
D'ici là, les règles de fonctionnement auront été agréées et officialisées afin que les besoins de toutes et tous puissent être pris en compte au plus large.
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de Laurent Niel (06 07 07 65 23).

Rédaction : Laurent Niel

Vos associations pour apprendre et se divertir !

L'engagement de nos associations reste un atout formidable pour notre Commune du Vigen. Ce bulletin est comme d'habitude l'occasion de leur donner une tribune qui vous éclairera de fait sur les manifestations à venir. N'hésitez pas en retour à nous faire part de vos suggestions ou de vos souhaits en la matière.

Les textes ci-après ont été transmis par les associations. Merci à elles pour leur contribution.

AAPPMA VIENNE BRIANCE

Après deux années difficiles sur le plan associatif, à cause de la crise sanitaire nous avons réussi à faire face assez correctement à nos engagements habituels, avec le concours de nos collègues et amis de la Truite Montmailler, qui nous ont financé 150 kgs de truites portions en 2021 et cette année aussi. Nous avons pu ainsi mettre à la disposition des pêcheurs 500 kgs de truites portions ces deux dernières années comme nous le faisions les années précédentes.

N'ayant pas pu réaliser nos habituels thés dansants depuis 2 ans et malgré l'aide de nos collègues Limougeaux, le bilan annuel laisse apparaître un léger déficit.

Le conseil d'administration a été renouvelé pour cinq ans : Président : Michel Pestourie, Vice-Président : Yannick Marie, Trésorier : Claude Penot, Trésorier adj. : Gérard Berneron, Secrétaire : Jean Pierre Giry, membres : Thierry Merle, Philippe Papon, Christophe Charles.

Pour information, nous avons lâché depuis le mois de mars jusqu'à la fin mai 500 kgs de truites portions sur Boisseuil, Le Vigen et Solignac et 180 kgs sur le parcours loisir entre le pont Rompu et le pont de Chambon. Ces 180 kgs sont financés par la fédération de pêche. Ces 680 kgs représentent environ 3400 truites.

d'info : 06 20 25 35 36 ou par mail à Michel.pestourie0543@orange.fr.

AMICALE BOULISTE SOLIGNAC-LE VIGEN

L'Amicale Bouliste Solignac Le Vigen tient à vous informer de son activité sportive à mi saison.

Nous avons été présents sur une dizaine de championnats départementaux pendant ces 3 derniers mois où chaque licencié a fait de son mieux afin de représenter notre club.

Concernant les championnats inter clubs, l'équipe 1 se classe 2e de sa poule et l'équipe 2, 6e de sa poule.

S'en suivront des concours officiels de la FFPJP tout au long de la saison.

Le club est engagé en coupe de France dès le 22 mai à partir de 14h30 au terrain du pont Rompu où nous accueillerons l'équipe de Pana Loisirs.

Notez bien sur votre agenda que le jeudi 7 Juillet le club organise sur le terrain du Vigen avec le comité du sport adapté de la Haute-Vienne (une première pour notre departement) la presentation de la Boccia avec une cinquantaine de participants. Pour en savoir plus : boccia.handisport.org

Il est prévu d'autre part pour le 1er novembre 2022 un concours officiel feminin de notre club au boulodrome du Moulin Pinard à Limoges.

Une journée écologique et environnementale est envisagée au cours de l'année avec ramassage et collecte de déchets.

Ça se bouge à l'Amicale bouliste Solignac Le Vigen !

d'info :
amicaleboulistesolignaclevigen@gmail.com
@amicaleboulistesolignaclevigen

ANCIENS COMBATTANTS : SECTION DE NEXON SOLIGNAC LE VIGEN - JANAILHAC – LA MEYZE

Le jeudi 24 février 2022, la section des Anciens Combattants de Nexon – Solignac, Le Vigen, Janailhac, La Meyze, a tenu sa réunion annuelle, à l'espace Lelong Markoff à Nexon, celle-ci n'ayant pas pu avoir lieu l'an dernier en raison de la situation sanitaire. Cette réunion a été honorée par son Président Départemental François Bregeaud, de son Secrétaire Départemental Jean-Claude Bessaguet et assisté du Président Adjoint Gérard Auzanneau. Monsieur Fabrice Gerville-Reache, Maire de Nexon nous a également honorés de sa présence.

Une douzaine de personnes du monde combattant était présente, ainsi que trois OPEX et quelques sympathisants de la section.

Nos effectifs ont quelque peu

augmenté, notre recrutement a progressé avec l'arrivée d'une dizaine de sympathisants ; qu'ils en soient remerciés. Ce qui porte notre effectif à 51. Je tiens à préciser que sept membres du Conseil Municipal, dont Monsieur le Maire, ont rejoint la section, c'est une « petite fierté ».
Le point d'indice de notre retraite a légèrement progressé ; au 1er janvier 2022, il était de 14,57 € et passe à 15,50 €, pour 52 points, ce qui modifie sensiblement le montant de celle-ci, qui est actuellement de 782,60 €.
Malgré la pandémie, nous avons néanmoins pu participer aux commémorations habituelles, aux stèles du souvenir, le 8 mai et le 11 novembre, mais à effectif réduit.
La section a changé de porte-drapeau. Cette fonction était assurée depuis très longtemps par notre camarade Georges DUFOUR ; qu'il en soit remercié. Le drapeau sera dorénavant porté par Jean LE GOFF, sympathisant et conseiller municipal.
La composition du bureau a été sensiblement modifiée.
Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la réunion, suivi d'un repas convivial au Restaurant MASSY.

Le Président, Raymond FAYE.

ASSOCIATION BRIANCE- LOISIRS SECTION DANSE DE SOCIÉTÉ

Après des mois d'interruption, comme beaucoup d'activités, nous avons repris les cours de danse de société en septembre 2021. Par définition, la danse entraine beaucoup de contacts physiques entre les participants. Ce n'est pas toujours facile de respecter les règles sanitaires.
Mais nous y sommes arrivés avec plaisir et avons organisé les cours suivants :
De 17h30 à 18h30, cours niveau intermédiaire avancé.
De 18h30 à 19h30, cours danse en ligne
De 19h30 à 20h30, cours niveau intermédiaire.
Ces cours sont organisés dans la salle des fêtes de Solignac avec Marie Magdsiak comme enseignante diplômée.
Les danseuses et les danseurs se sont pliés aux règles sanitaires dans la bonne humeur. Les effectifs ont un peu diminué pour les danses en couple. Ils sont restés stables pour la danse en ligne où il est plus facile de garder une distance entre personnes.
Nous arrivons à la fin de l'année 2021-2022. Dix séances de cours sont organisées chaque trimestre.
Le même programme va être proposé à partir du mois de septembre 2022 à des personnes voulant pratiquer une activité de loisirs alliant le plaisir de la rencontre à l'amélioration de la mémoire. Celles et ceux ne faisant pas partie actuellement de l'association seront accueillis avec plaisir.
Nous vous donnons rendez vous début septembre et vous souhaitons un bel été.

d'info : 06 44 36 73 69

LES CAVALIERS DE LA BRIANCE

Les Cavaliers de la Briance préparent leur saison 2022.

Les 9 et 10 juillet, nous renouvelons notre endurance sur la commune de Château Chervix, et dans la forêt de fayat sur des boucles de 20 ou 30 km.

Open-Range nous accueille à nouveau dans leur superbe structure, pour proposer des épreuves de 20 à 130km sur la journée. (SHF, club et amat).

Cette course roulante a accueilli 106 participants en 2021, nous vous espérons aussi nombreux en 2022.

Les 2, 3 et 4 septembre se déroulera la traditionnelle course de Solignac, le Vigen, ses terrains techniques et vallonnés sauront combler les amoureux de l'endurance.

Pour sa 24e édition nous avons pris le pari de rajouter une journée d'épreuve avec le concours inter-régional SHF le vendredi.

Le samedi la 1re étape de la 2x65km, et le dimanche la 2e étape de la 2x65km, les épreuves club et amateurs de 20 à 100km.

Et pour clôturer la saison le 25 septembre à Cognac-la-Forêt des épreuves de 20 à 100km.

d'info : @les cavaliers de la briance

CERCLE ŒNOPHILE DU LIMOUSIN

Une nouvelle association s'installe au Vigen !

Blanc, rouge, rosé sont les couleurs emblématiques de notre association. Avez-vous deviné ?
Ces couleurs sont celles d'un produit couramment consommé en France.
Il s'agit bien sûr du vin.
Toutes les activités de notre association, le Cercle Œnophile du Limousin (COL), sont en rapport direct avec le vin. Ses adhérents s'y intéressent depuis plus de 30 ans. Notre but est la connaissance et la dégustation des vins.
Dans un esprit de grande convivialité nous étudions, discutons, dégustons des vins. Nous organisons des repas en accord avec les vins. Nous voyageons, découvrons et rencontrons des vignerons.
Entre l'étude des centaines d'appellations, des nombreux cépages, des multitudes de terroirs, des diverses façons de cultiver la vigne et de vinifier, la tâche est immense.
Cette belle aventure est un enrichissement permanent.
A partir de septembre 2022, date de notre installation au VIGEN, nous nous attacherons à populariser notre passion sur le territoire de la commune.

d'info : Mairie de la Geneytouse
cercleoenophilelimousin@gmail.com

CLUB DE L'AMITIÉ DU VIGEN

Notre club a été très actif en ce premier semestre.

Les répétitions des chanteurs les mardis se sont concrétisées par la présentation de notre spectacle auquel ont participé des enfants de CE1 et de CE2 de l'école du Vigen les 21 et 22 mai.

Avant cela, le club avait organisé une sortie au Salon de l'Agriculture le 3 mars, au zoo de Beauval le 11 mai et participé à la foire artisanale du 1er mai puis un séjour de 5 jours au Lioran avait rassemblé 32 membres du Club du 30 mai au 5 juin.

Les chanteurs feront une pause le temps de choisir les chansons de leur prochain spectacle et se remettront très vite à l'ouvrage les mardis de 14h à 16h30.

Les marcheurs continueront de se réunir les vendredis sur le parking du Vigen à 13h30 pour se mettre en route afin d'explorer les sentiers de notre département.

Les jeux de société accueilleront les accros dans la salle Roger Brissaud les lundis de 14h à 16h.

Les participants à l'atelier remue-méninges s'activeront sur divers exercices certains jeudis de 14h30 à 16h30 dans la salle Roger Brissaud.

Dès le spectacle présenté, le Conseil d'administration se réunira afin de faire le bilan du mois de mai et d'étudier divers projets d'activités dans le 2e semestre, une sortie dans la région de Saint-Yrieix et une soirée festive étant déjà à l'étude.

Venez nous retrouver, c'est avec joie que nous vous accueillerons !

d'info : clubamitie-levigen@orange.fr
05 55 31 96 06 (Présidente)
05 55 00 43 56 (secrétaire)

CRESCENDO AU VIGEN

La soirée « Notes Gourmandes » qui s'est déroulée le samedi 2 avril 2022 a connu un immense succès.

Durant cette soirée, les personnes présentes ont encouragé les élèves chanteurs de l'école de musique du SIVOM Solignac - Le Vigen accompagnés par leur professeur tout en savourant, dans une ambiance chaleureuse, le repas concocté par les membres de l'association.

D'ores et déjà, rendez-vous le samedi 25 juin au centre culturel pour les auditions de l'école de musique.

CROIX ROUGE UNITE LOCALE SUD HAUTE-VIENNE

« La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition, les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles leur résilience. Membre d'un mouvement humanitaire présent dans 191 pays, c'est une association indépendante, reconnue d'utilité publique, qui regroupe plus de 60 000 bénévoles et près de 17 000 salariés engagés sur l'ensemble du territoire français. Ils agissent dans 5 grands domaines : l'urgence et les opérations de secours, l'action sociale, la formation, les métiers du sanitaire, du social et du médico-social et l'action internationale. »

Vous le savez la Croix Rouge Française est présente à Solignac depuis plusieurs décennies. L'Unité Locale Sud Haute-Vienne est située au 16, rue François Perrin, avec une Antenne à Saint-Yrieix-La-Perche, et sur 64 communes du sud de Limoges. Plusieurs équipes de bénévoles, femmes et hommes, œuvrent au service des personnes dans le besoin. Néanmoins, en raison du contexte que nous vivons depuis plus de deux ans, nous sommes à la recherche de volontaires pour être bénévoles.

Depuis juin 2016, sur la commune du Vigen, au 1 avenue Frédéric Le Play, nous avons implanté une Vestiboutique. Ouverte à tous, cette Vestiboutique Croix Rouge propose des vêtements pour femmes hommes enfants, des jouets et autre bric à brac.

Nous sommes également à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent effectuer la formation de secouriste (PSC1) .

Vous souhaitez faire un don à la Croix-Rouge ?
Vous voulez devenir bénévole ?
Vous voulez vous former au secourisme ? Contactez-nous !

Lysiane VILLESSOT
Présidente Unité Locale Sud Haute-Vienne

d'info : croix.rouge.solignac@free.fr
06 99 00 18 18

CULTURE ET LOISIRS VAL DE BRIANCE SECTION GYM

CLVB section gym, c'est une centaine de pratiquantes chaque année, réparties sur 3 niveaux de gym et 5 séances par semaine.

Voici les séances que nous sommes sûrs de proposer à la rentrée en septembre.

Séances séniors (+ 60 ans) :

- lundi 14h30 - 15h30
- jeudi de 11h15 - 12h15

Séances adultes (16 à 60 ans) :

- mardi 18h20 - 19h20
- jeudi 19h15 - 20h15

Gym dynamique :

- mardi 19h30 - 20h30

Un projet de relancer des séances de Zumba est encore à l'état d'ébauche.

Les séances sont ouvertes à tous. On peut venir faire un essai à tout moment de l'année. (2 cours d'essai). Les exercices se font en musique. Les animateurs sont professionnels.

Les pratiquantes peuvent payer leur licence avec des chèques vacances ou chèques loisirs ANCV. Pour les plus jeunes nous adhérons au dispositif Pass'Club Shake@Do87

d'info :
pascale.tuyeras@wanadoo.fr / 05 55 00 43 62
ou christelleleybros@sfr.fr

GRAINES DE CULTURE

Graines de Culture continue avec enthousiasme ses activités ludiques et culturelles.

- Auprès des enfants :

Après les ateliers de Pâques qui ont connu un vif succès, « le Printemps des Poètes » est en cours de réalisation avec le concours des enseignants, des enfants et une auteure et poétesse : Marie-Noëlle Agnaud.

- Pour tous :

La Municipalité du Vigen et l'association organisent ensemble la manifestation culturelle MELI MELO. Il aura lieu le 25 septembre : de nombreux auteurs sont inscrits. Certains participent au « prix de la Briance ». Les membres du Jury ont commencé avec détermination la lecture des ouvrages. Ils délibéreront ensuite pour désigner le lauréat.

d'info :
grainesdeculturebriance@gmail.com
Siège de l'Association :
Mairie du Vigen

JUDO VAL DE BRIANCE

C'est avec beaucoup de fierté et d'admiration que nos jeunes judokas du JCVB ont repris le chemin des tatamis et donc des compétitions.

FELICITATIONS à CHLOE qui termine championne régionale Nouvelle Aquitaine. Elle se qualifie pour le championnat de France deuxième division à Ceyrat (Auvergne).

FELICITATIONS à MATHEO qui vient d'obtenir sa ceinture noire. Ce grade représente pour ceux qui la détiennent une triple valeur :

- SHIN la moralité, l'esprit, le caractère ;
- GI la technique, l'habilité ;
- TAI la force du corps, la forme physique.

Et bientôt une autre ceinture que va obtenir dans les prochains jours BASTIAN.

FELICITATIONS à toutes les autres catégories de judokas de micro poussins (4 ans) à cadets qui ont participé à plusieurs compétitions sur le département et en inter départemental :

- Bessines ;
- Rilhac-Rancon ;
- Saint Yrieix la Perche ;
- Saint Léonard de Noblat ;
- Tournoi par équipes du Palais-sur-Vienne ;
- Participation au circuit départemental poussin.

Merci à tous les parents qui accompagnent les enfants et les soutiennent lors des compétitions.

Merci à l'AJL (club partenaire) et au Comité Judo 87 et particulièrement à Adrien LACOMBE (entraineur du comité judo) de nous proposer tout au long de l'année des stages. Ainsi, plusieurs de nos jeunes ont pu se déplacer à la rencontre des autres clubs lors de stages.

Merci encore à Gaylor Gourong, notre entraîneur, pour son investissement et qui nous permet de valoriser notre club. Merci aux bénévoles du club (Alex, Martine, Fred, Jérémy) pour leur disponibilité et leur investissement.

Nous participerons cette année encore aux marchés des producteurs.

Nous faisons appel aux parents pour nous rejoindre. Notre prochaine AG aura lieu Le 25 juin 2022 de 14h30 à 15h30 à la salle au-dessus de la Mairie de Solignac.

Suivi de la remise des récompenses et un pot de l'amitié qui se dérouleront sous le chapiteau à côté du moulin à Solignac.

Pour les membres du bureau.
Fabienne DECONCHAT.

LES GALOUPIOTS

Les galoupiots organisent la traditionnelle fête de l'école le 24 juin prochain. Elle commencera cette année, après 2 ans sans ce charmant moment, par un spectacle donné pour les élèves accompagnés de leurs enseignants. Une kermesse très attendue de tous !

LA FNATH 87

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE
fnath.org
efficaces et solidaires

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

FNATH 87 à FEYTIAT :
Marie-Pierre AJUSTE au 07 70 11 01 47
Groupement départemental FNATH 87
05 55 34 48 97
fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org

SOUFFLE DE VIE

La méditation de pleine conscience est en vogue ! Elle se développe à l'école, au parlement en passant par l'hôpital et la cité. Depuis 10 ans déjà, la commune héberge l'association qui se dédie à cette pratique. Chaque séance est un entraînement de l'esprit ouvert et accessible à tous qui favorise un état mental apaisé enclin à abaisser le niveau de stress et à améliorer sa qualité de vie.

Nos ateliers ont repris en présentiel à 18H50 les 2 premiers jeudis de chaque mois, à la salle du foyer des jeunes et le 4e jeudi en visio.

Les 2 premières séances sont offertes !

Une bibliothèque est présente en chaque début de mois qui permet d'emprunter des livres gratuitement.

Nous avons organisé cette année 3 stages dont le pilier reste la pratique de la Pleine Conscience, il est encore possible de s'inscrire sur celui du 19 et 20 juin 2022 sur le thème de l'Energie et de la Pleine Conscience et un autre est prévu les 14/15/16 octobre 2022 sur le thème de la Pleine Conscience et de l'art thérapie.

Notre association reste attentive à offrir un espace à chacun pour se retrouver, prendre un temps pour soi, mieux se connaitre, et un espace de convivialité, d'échanges et de bienveillance.

d'info : L'équipe de bénévoles : Sandrine Collet, M. France Delage Tél. 07 67 01 98 63
www.souffledevie.weebly.com

Souffle de Vie 87

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

Après deux années perturbées par la situation sanitaire, la vie du club a pu reprendre son fonctionnement normal, pour le tennis loisir ou en compétition.

Les tournois internes ont démarré en mai. Les éditions précédentes avaient été tronquées par les différentes restrictions. Les finales de ces tournois se joueront en fin d'été en même temps que notre tournoi annuel ouvert à tout licencié.

Les compétitions peuvent se dérouler sur trois terrains, grâce à la création du City Stade. Le club remercie fortement la municipalité du Vigen qui a effectué ces travaux. Le premier match officiel y a eu lieu le samedi 7 mai, durant le championnat 13/14.

Grâce aux deux municipalités, nous bénéficions de structures de qualité particulièrement accueillantes. Elles sont complétées par les terrains couverts du Quorum de Condat, où ont lieu une grande partie de nos rencontres de championnats et de nos entraînements.

Le 19 juin, une journée sportive sera organisée pour les adhérents du club, dans le cadre d'un tournoi de doubles avec des formats de matchs courts et ludiques.

Durant l'été, l'association participera à plusieurs marchés de producteurs à Solignac, accompagnée des autres associations adhérentes.

Si vous souhaitez profiter des structures du club pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition, de manière ponctuelle ou régulièrement, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons à tous un agréable été.

Pour le bureau, Timothy Hatwell.

d'info : tcvaldebriance@gmail.com

Tc val de briance - Tél. 06 12 58 32 14

LA VOIX DE LA ROUTE 704

Grace au soutien de tous, « La Voix de la Route 704 » porte la parole des usagers.

Elle a œuvré pendant plus de six ans, pour obtenir l'amélioration du projet : manifestations, rencontres, courriers, pétitions, puis recours devant le tribunal administratif. Ce dernier a annulé, en 2019, l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique le projet.

Aujourd'hui, ça recommence ! La nouvelle enquête publique est annoncée pour cet été. Le projet est quasi-identique au premier : créneau de dépassement sur 2,6 km, carrefours dangereux à chaque extrémité et routes nouvelles dans la campagne, pour compenser les accès à la RD 704 qui seront fermés. Le plus : une bande cyclable multifonctionnelle en descendant.

Allons-nous laisser le département bétonner et goudronner 18 hectares de nos prairies, chemins et forêts, pour un projet dont le commissaire-enquêteur écrivait, lors de la première enquête publique, qu'il posait des problèmes de sécurité ? En tant que contribuable, voulons-nous dépenser 10 M€ pour, au final, franchir des intersections dangereuses et détruire l'environnement et le cadre de vie de notre commune ?

La foire artisanale du 1er mai au Vigen nous a permis de rencontrer et d'informer de nombreux visiteurs sur notre stand. Si vous souhaitez, vous aussi, des informations, contactez-nous (contacts ci-dessous).

Plus que jamais : Mobilisons-nous ! La sécurité routière n'a pas de prix.

Rejoignez-nous, pour soutenir les actions : bulletin d'adhésion sur le site de la commune dans «Vie locale»-»Associations»

d'info : lavoixdelaroute704@gmail.com
07 62 03 47 19
Vous pouvez aussi consulter nos informations sur le site www.le-vigen.fr Rubrique « Vie locale »-«Associations »

KARMA YOGA HARMONIE

L'association propose des cours de yoga adultes adaptés à tous les âges, quelles que soient les limites vécues dans le corps.

Dans la lignée de T. Krisnamacharya

et T.K.V. Desikachar, l'enseignement s'adapte à chacun, selon ses besoins du moment.

La pratique se fait ainsi à la fois dans la douceur et dans la tonicité, à la recherche de l'harmonie corps-souffle-mental. Pour cela nous utilisons les postures, la respiration, la méditation…

Ainsi, la pratique régulière permet d'améliorer la souplesse et la détente, gagner en force musculaire, tout en bénéficiant d'une amélioration de l'état général (sommeil, fatigue, digestion, stress, douleurs articulaires et musculaires…). Progressivement, une vision positive de la vie se dessine. Les émotions s'apaisent, le mental se clarifie.

➜ **Les cours se déroulent le mercredi de 19h à 20h, au foyer des jeunes.**

d'info : Delphine RIBIERRE
06 75 50 99 51 - delphine.ribierre@gmail.com

UNION SPORTIVE SOLIGNAC LE VIGEN

Quelques nouvelles sportives de L'Union Sportive Solignac Le Vigen : Les U6-U7 continuent leur progression et participent avec régularité aux plateaux organisés par le district de football de la Haute-Vienne. Cette catégorie met l'accent sur la découverte du football et la familiarisation avec le ballon rond et ses règles.

Les U8-U9 s'exercent également 2 fois par semaine. Ils participent aux plateaux organisés par le district de la Haute-Vienne mais également à des tournois. Ils ont d'ailleurs eu la joie de disputer deux finales en 2 tournois sans pouvoir les remporter. Mais l'essentiel est ailleurs, à savoir leur détermination et leur constante progression.

Les U10-U11 sont en nombre aux entrainements et aux plateaux. Les résultats sont très bons. Cette catégorie s'est notamment illustrée lors du challenge Futsal. Après s'être brillamment qualifiés lors des tours départementaux, ils ont représenté le département avec un autre club lors des finales régionales qui se sont déroulées en avril près d'Angoulême. Leur parcours est remarquable et l'image donnée du club valorisante.

Les séniors poursuivent leur reconstruction. Les résultats sportifs de la saison sont corrects mais la refonte des championnats départementaux ne nous permet pas, au moment où nous écrivons, de livrer un verdict très clair. L'équipe B a, quant à elle, assuré son maintien. La saison prochaine doit être celle de la stabilisation et une nouvelle étape dans notre volonté d'étoffer et rajeunir ce groupe, avec des joueurs extérieurs mais aussi et surtout en cherchant à mettre l'accent sur les habitants de nos communes et les jeunes déjà passés par notre club.

Les vétérans se retrouvent le dimanche matin, avec un effectif restreint. Nous vous attendons, vous, les anciens du club, pour redonner vie à ce groupe.

Nous avons retrouvé notre traditionnel tournoi du 1er Mai, dédié pour cette année aux U6-U7 et U8-U9. Cette journée s'est magnifiquement déroulée sous un soleil radieux. Nous remercions

chaleureusement l'ensemble de nos partenaires privés, les mairies de Solignac et du Vigen, le Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ensemble des clubs présents pour leur sympathie et leur confiance, les enfants pour la belle image du foot donnée et surtout l'ensemble des bénévoles, dirigeants, parents de licenciés, licenciés et sympathisants qui ont œuvré toute la semaine pour assurer la logistique et le bon déroulement de cette journée. Vous avez assuré et nous vous devons la réussite de cette journée. Un petit clin d'œil et un grand merci à nos U10-U11 qui se sont initiés à l'arbitrage tout au long la journée.

Nous recherchons toujours des bénévoles, alors si vous souhaitez participer à une vie associative, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons de la place pour vous.

Le 18 juin sera la journée de célébration du centenaire du club. Des festivités sont prévues à partir de 14H, mettant à l'honneur l'ensemble des licenciés du club, anciens et actuels. Cette fête est évidemment ouverte à tous. Une banda sera également présente en fin de journée pour assurer l'ambiance. Des food-trucks seront là pour la restauration et une buvette permettra à chacun de rafraichir.

Pour les personnes intéressées pour la saison 2022/2023, n'hésitez à nous contacter pour avoir des informations concernant les inscriptions. Benoît 06 83 50 32 42 / Pascal 06 82 81 56 16. Nous accueillerons les enfants nés à partir de 2017. Amitiés sportives.

Le saviez-vous ?

Pourquoi le « @ » ?

« Arobase » chez nous, « at » chez les anglophones, traduction de « petite souris » pour les Chinois, « trompe d'éléphant » pour les Danois, « petite queue de singe » pour les Néerlandais… Ce signe connu et utilisé mondialement possède plusieurs histoires.
Au moyen Age, le mot Latin « ad » signifiait « à » ou « vers » mais une abréviation à vue le jour où le « a » et le « d » se seraient entrelacés pour devenir @.
En Espagne, l'arroba était une unité de mesure de poids et de volume du XVIe siècle jusqu'au XIXe siècle .
Le nom du signe pourrait donc s'inspirer de l'arroba.
Le signe « @ » était appelé dans le milieu de l'imprimerie un « a rond bas de casse », les lettres minuscules étant rangées tout en bas du meuble où l'on classait toutes les lettres : la casse.
Le terme « a rond de casse » a pu se transformer avec le temps en arobase et lorsqu'e, 1972, Ray Tomlinson chercha un signe typographique pour les adresses du courrier électronique qu'il venait d'inventer, il choisit @ car il n'apparaissait dans aucun nom de famille mais surtout était présent sur tous les claviers du monde mais sans jamais être utilisé.

Les merveilleux secrets de grand-mère !

Inflammations cutanées

Mélanger de la farine de riz à du lait tiède jusqu'à obtenir une pâte que vous utiliserez en cataplasme.

À vos méninges !

La riche américaine !

Une riche et vielle américaine dit un jour à ses descendants :

« Je vais bientôt mourir, ma fortune reviendra à celui d'entre vous qui aura économisé un nombre de billets d'1 dollar égal à la moitié du nombre de jours qui me restent à vivre »

Quel sera le plus astucieux de ses descendant ? Comment feriez-vous ?

Solution :

Ce sera celui qui aura mis de côté 1 dollar tous les 2 jours ! A la mort de l'américaine, l'astucieux descendant hérittera de sa fortune !!

Sudoku niveau moyen

	5	7					2	8
9	1		8	5				
		6		1	2		4	5
6	3					5		
		1	5		6	8		
		9					6	2
1	6		3	9		2		
				2	1		5	6
7	2					3	9	

9	1	2	8	5	4	6	7	3
3	8	6	7	1	2	9	4	5
6	3	8	2	4	9	5	1	7
2	4	1	5	7	6	8	3	9
5	7	9	1	3	8	4	6	2
1	6	5	3	9	7	2	8	4
8	9	3	4	2	1	7	5	6
7	2	4	6	8	5	3	9	1

Le Vigen d'antan… Les métiers au cœur du bourg

Merci à Pascale Tuyeras

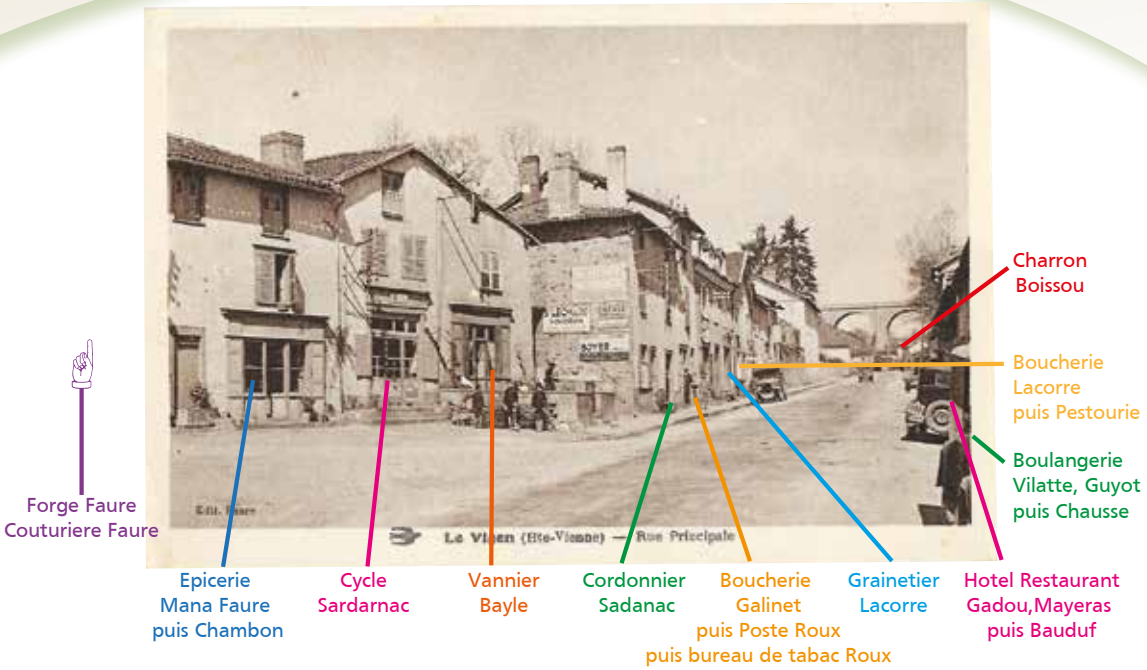

Des idées pour un été dans la région !

L'ÉTÉ REVIENT ET AVEC LUI LES BELLES SOIRÉES ENSOLEILLÉES.

Passionnés de musique ou de produits locaux, la région vous propose des soirées animées pour déguster et profiter.

Si vous aimez la musique, vous vous régalerez avec les festivals de notre région. Si vous aimez bien manger, vous pourrez déambuler sur les marchés nocturnes en dégustant nos produits locaux. Mais vous pourrez également allier les deux.

LES FESTIVALS

LE FESTIVAL AUX CHAMPS
DU 7 AU 10 JUILLET
À CHANTEIX EN CORRÈZE

LE BRIVE FESTIVAL
DU 21 AU 24 JUILLET
À BRIVE-LA-GAILLARDE

LE FESTIVAL 1001 NOTES
DU 23 AU 30 JUILLET
À LA PATINOIRE OLYMPIQUE
DE LIMOGES

AGENDA
ÇA BOUGE AU VIGEN !

24 JUIN ▶ Fête de l'école

25 JUIN ▶ Auditions de l'école de musique
Au centre culturel.

7 JUILLET ▶ Présentation de la Boccia
Organisé par l'Amicale bouliste sur le terrain du Vigen avec le comité du sport adapté de la Haute-Vienne (une première pour notre département) avec une cinquantaine de participants.

10 ET 9 JUILLET ▶ Les Cavaliers de la Briance - Endurance
Sur la commune de château chervix, et dans la forêt de fayat.

12 JUILLET ▶ Little Mômes Festival
L'après-midi. ⊕ d'info : voir article P.25

13 JUILLET ▶ Little Mômes Festival
Toute la jornée. ⊕ d'info : voir article P.25

MARCHÉ DE PRODUCTEURS À SOLIGNAC

8, et 22 juillet - 5 et 19 août - 2 Septembre

2, 3 et 4 SEPT. ▶ Les Cavaliers de la Briance
Traditionnelle course de Solignac, le Vigen

11 SEPT. ▶ Rassemblement de voitures anciennes

25 SEPT. ▶ Les Cavaliers de la Briance
Épreuves de 20 à 100 km

25 SEPT. ▶ Méli-Mélo

22 OCT. ▶ Loto
Organisé par le Comité des fêtes

1ER NOV. ▶ Concours officiel feminin de pétanque
Au boulodrome du Moulin Pinard à Limoges.

5 NOV. ▶ Pièce de théâtre

27 NOV. ▶ Agapes des Sages

Les dates des manifestations organisées par les associations sont susceptibles d'être modifiées

LE FESTIVAL URBAN EMPIRE
DU 25 AU 28 AOÛT
AU STADE BEAUBLANC
À LIMOGES

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
WWW.LIMOGES.TOURISME.COM

LES MARCHÉS NOCTURNES

SAINT YRIEIX LA PERCHE

Tous les jeudis soir de juillet et août
Place du Moulinassou

Depuis 2012, la ville de Saint-Yreix-La-Perche organise tout l'été un marché nocture au milieu du Jardin du Moulinassou. Tous les jeudis soirs, producteurs et artisans locaux se réunissent pour vous accueillir et vous faire découvrir leurs spécialités à emporter ou à consommer sur place. C'est aussi l'occasion de se retrouver ou de se rencontrer autour des grandes tables mises à disposition. Dans une ambiance festive et détendue, c'est le moment de remplir son cabas ou son estomac.

VICQ SUR BREUIL

Le 23 juin,
les 7 et 21 juillet
et les 4 et 18 août
Sur l'Esplanade

La commune de Vicq-sur-Breuil vous accueille dès juin les jeudis soirs pour vous faire découvrir ses producteurs et pour déguster les produits régionaux. Là aussi vous pourrez vous restaurer tout en déambulant à travers les étals. Pour rendre ces moments encore plus festifs, le marché sera complété d'un feu d'artifice le 21 juillet et d'un concert de Nadine Andrieux et le 18 août du groupe Up Date.

LIMOGES

7 juillet 2022, de 17h à 23h
Rue Haute-Vienne

Tous les ans au début de l'été, la rue Haute-Vienne accueille un marché nocturne haut en couleurs et en animations. Les commerçants de la rue sortent leurs étals et font le service, produits locaux et spécialités gourmettes sont au rendez-vous, et des concerts en plein air rythment la soirée ! Ambiance festive et conviviale garantie en plein cœur de ville.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.LIMOGES.TOURISME.COM

CHAMPIONNAT EUROPÉEN POLICE DE BASKET AU STADE DE BEAUBLANC À LIMOGES

Auréolée de la réputation de ville de basket grâce à l'empreinte européenne historique laissée par les exploits du CSP, c'est tout naturellement que le choix de Limoges s'est fait pour accueillir le Championnat d'Europe Police de basket 2022.

Organisé par la Fédération Sportive de la Police Nationale avec la collaboration de la ville de Limoges et de Limoges Métropole, il se déroulera à Beaublanc du 21 au 26 juin 2022.
Huit équipes nationales issues des qualifications au sein de l'Europe (France, Grèce, Lituanie, Luxembourg, Islande, Allemagne, Italie, Belgique) s'affronteront sur le parquet de Beaublanc les 21, 22, 23, 25 juin lors de matchs de poules ouverts gracieusement au public. (Horaires quotidiens des matchs : 10h30-13h30-16h et 18h30)

Le 21 juin à 9h aura lieu la cérémonie d'ouverture suivie du premier match : France-Lituanie.
Le 25 juin l'esplanade du parc des sports de Beaublanc accueillera des stands et des démonstrations consacrés aux métiers de la Police Nationale.
Dimanche 26 juin auront lieu la petite finale à 15h et la grande finale à 18h30 opposant les quatre dernières équipes en lice.
Troisième lors du dernier championnat européen, les basketteurs de la Police Nationale Française espèrent prendre leur revanche et gagner le championnat européen 2022.

Rédaction : Patrick Delord

Compagnie Myla - © Marc Lantenois

LITTLE MÔMES FESTIVAL

MARDI 12 JUILLET APRÈS-MIDI

Lieu : La Villa Briance (Le Vigen)
15h30 : Les Mémoires de Javotte (Compagnie La Femme Bilboquet). Dés 3 ans.
La véritable histoire de la méchante sœur de Cendrillon. Théâtre pour enfants par Natassia Cabrié-Kolski.
16h30 : Goûter offert aux jeunes spectateurs
17h30 : Myla (Compagnie Myla) Conte musical de Isabelle Aboulker interprété par une chanteuse (Nathalie Courtioux), une clarinettiste (Maëlle Bousquet), un violoncelliste (Cécile Rougier) et une pianiste (Sandrza Pailler). Pour tous dés 4 ans

MERCREDI 13 JUILLET JOURNÉE

Lieu : La Villa Briance (Le Vigen)
10h30 : Miyuki (Mon petit théâtre) Théâtre d'objets de 6 mois à 6 ans par Sandrine Canou
15h : Jeu de piste gratuit
16h : Les Contes d'opérette (Femme Bilboquet-La Follembûche) 2 contes écrits et racontés par Florence Kolski et François Dieuaide accompagnés de deux chanteuses lyriques (Charlotte Bonnet et Nathalie Courtioux) et Alix Gosse au piano (pour tous de 5 à 107 ans)

Tarif unique par spectacle : 6 euros
Réservations : 06 15 01 66 63

Lutter contre les incivilités...

Déjà sur les bulletins municipaux précédents nous avons alerté sur les actes non civiques récurrents sur la commune.

En particulier sur la zone de Puy Mery mais aussi plus récemment au niveau du bourg. Mais nous sommes arrivés à des actes de vandalismes qui touchent l'abri de bus, dégradations du distributeur de pain, destructions et infractions de l'ex salle des fêtes de Puy Mery. Le tout accompagné d'attitudes malpolies, voire agressives envers les riverains et les élus. L'action de la municipalité a été à ce jour de porter plainte à chaque « provocations » et de placer un arrêté municipal interdisant la présence à certaines heures sur la proximité de la salle des fêtes. Mais la situation ne peut durer en l'état ; diverses pistes ont été étudiées. L'une d'elles peut être de mettre en place une vidéo surveillance des lieux. Des sanctions pourront être ainsi prises en collaboration avec les forces de gendarmerie.

Rédaction : Jean-Michel Aufort

Améliorer le quotidien des habitants !

DES TRAVAUX DE VOIRIE

Notre action pour l'amélioration de la voirie s'effectue selon 4 axes :

- Sécurisation du bourg : notre projet se poursuit, avec l'aménagement de l'avenue St-Theau ; Objectif ; réduire la vitesse des véhicules et protéger nos administrés. La réalisation aura lieu en fin 2022 par les services de la Métropole, travaux réalises conjointement avec le tronçon de la commune de Solignac.

- Sécurisation du parking, allée des Pommiers : Nos agents ont réalisé le terrassement de l'espace proche du ravin (rappel un véhicule a dévalé la pente en se garant) et posé des bordures anti franchissement sur cet espace en face du cabinet des kinés.

- Réfection des routes : L'amélioration des routes continue à hauteur du budget qui nous est alloué par la Métropole. Sur la fin de cette année, la route de Janailhac et le chemin de la Besouille seront concernés ; plus les réfections ponctuelles réalisées par nos agents au cours de l'année et en temps partagé.

- Enfouissement des lignes téléphoniques et électrique : Pour faire suite aux travaux d'enfouissement du village des Farges, nous allons poursuivre cette action sur le secteur de la Faye. Réalisation au second semestre 2022

L'étude pour limiter la vitesse sur la D704 dans le bourg, en collaboration avec le Département et la Métropole est en cours.

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'entretien des espaces verts se poursuit avec plus de travail manuel, en raison de l'interdiction de tout désherbant, en particulier les bordures au bourg et l'ensemble du cimetière.

Rédaction : Jean-Michel Aufort

... et préserver un cadre de vie paisible !

Soucieuse de préserver un cadre de vie paisible et de limiter les incivilités, détériorations de matériels et effractions de commerces du centre bourg, qui ont été impactés à plusieurs reprises ces dernières années, la municipalité envisage de mettre en place une vidéo protection ciblée sur certains secteurs de son ressort.

A l'instar d'autres communes du département qui ont déjà choisi ce dispositif de prévention de la délinquance, et après divers échanges avec certaines d'entre elles, une étude comparative est actuellement en cours auprès d'entreprises spécialisées dans l'installation de caméras de surveillance et du système d'exploitation d'images. Ce dispositif de dissuasion sera signalé dès son installation par des panneaux informatifs et s'effectuera dans le strict respect des dispositions du code de la sécurité intérieure.

Rédaction : Patrick Delord

État civil

NAISSANCES 2021 - 2022
Lola, Christiane, Danielle YOTH | le 20/12/2021
Tao, Maurice LATHIERE | le 13/02/2022
Elio, Théo, Isaac BARDIN BRUNET | le 28/05/2022

DÉCÈS 2022
Daniel, Pierre, Léonard ARNAUD | le 22/01/2022
Michel LAPRADE | le 24/01/2022
Aline, Jeanne SAZERAT veuve François LIMOUSIN | le 01/03/2022
Daniel, Marcel VALLOT | le 07/04/2022
Michelle, Simone BESSAUDOU, ép. Robert, Louis MASSALLOUX | le 14/04/2022

PACS 2021 - 2022
Hervé, Lucien, Henri MACÉ et Isabelle, Nathalie MARTIN | le 19/11/2021
BLANCHER Justine, Hélène et FOURRÉ Jonathan | le 31/01/2022

MARIAGES 2022
Alexis, Robert, Marcel BOUGRAULT et Natacha, Valérie DAUDON | le 09/04/2022
Michaël DUPIC et Vanessa, Marjorie PSTUS | le 23/04/2022
Florent FAUCHER et Maëlys, Marie, Cynthia, Sarha MORAND | le 07/05/2022
Jules FAUCHER et Aurélie BROUSSAUD | le 14/05/2022
Franck BONNET et Elodie, Alexandrine NEHOMME | le 28/05/2022

Hommage à RAOUL BOURU

Raoul Bouru a effectué plusieurs mandats en tant que conseiller municipal au Vigen. Il est décédé le 4 février 2022.

- **1ère élection** : 8 mars 1959 ;
- **4 mandats de conseiller municipal** (jusqu'en mars 1983) ;
- **1 mandat** avec Henri Catalifaud comme Maire (Mars 1959 à mars 1965) ;
- **3 mandats** avec Roger Brissaud comme Maire (Mars 1965 à Mars 1983).

Un éclairage public régulé pour des dépenses contrôlées !

En raison de la situation politique actuelle, en particulier en Ukraine, nos dépenses énergétiques vont augmenter de plus de 50% en 2022... entrainant une dérive budgétaire dangereuse pour nos finances publiques.

Dans ce contexte, nous avons cherché des solutions pour réduire ces conséquences. Une des pistes, qui va être mise en œuvre est de réduire la durée de l'éclairage chaque jour de l'année. Nous allons passer à une extinction à 23h au lieu de 24 h. Une seconde piste, un peu plus complexe techniquement, sera de ne plus éclairer la commune entre le 1er mai et le 30 septembre, hormis les lieux où la sécurité routière pourrait être altérée. Cette deuxième action correspond aux recommandations de la Métropole pour la protection des animaux nocturnes.
Par ailleurs, partout où il sera possible de le faire, nous ferons des économies dans les lieux publics.

Rédaction :
Jean-Michel Aufort

LA TRIBUNE DE VOS REPRÉSENTANTS

ENSEMBLE DYNAMISONS LE VIGEN

De la difficulté d'être un élu...
Actuellement les élus de la République sont sans cesse critiqués et remis en cause. Nous voudrions qu'ils soient irréprochables et plus vertueux que n'importe quel citoyen. Effectivement peut-on dissocier l'homme de la fonction ? Notre système électoral, s'est bâti au fil des ans et permet l'expression démocratique. Ce privilège de pouvoir choisir, nous devons le protéger et transmettre aux plus jeunes la liberté de choix par les urnes. Au quotidien, les habitants souhaitent échanger avec leur maire et leurs élus. La fonction est parfois sous estimée par les candidats et l'attente des concitoyens peut être déçue. Un peu d'indulgence est nécessaire.
Concernant la commune du Vigen, des projets avancent tandis que d'autres sont clairement à l'arrêt comme la salle omnisport.
Le projet qui nous tenait à cœur de mobilité douce (voie piétonne et cyclable) entre Le Vigen et Solignac puis la jonction avec Limoges semble à l'arrêt. Le réchauffement du climat est désormais une réalité et l'action politique pour proposer des solutions devrait être la priorité des priorités. Bien qu'élus de l'opposition, nous ne baissons pas les bras et apportons notre vision des choses lors des débats municipaux pour construire ensemble une commune au service de tous.
Nous vous souhaitons un bel été !

En pratique !

AGENCE POSTALE
Le lundi : 13h50-16h15
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 13h50-16h15
Le samedi : 9h-12h
Tél. 05 55 30 80 19

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL
Lundi, mardi, vendredi : 15h-18h
Mercredi : 9h-12h /14h-18h.
Samedi : 9h-12h30
Tél. 05 55 00 53 73
www.mediatheque.le-vigen.fr
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

LOCATION DES SALLES
Grande salle du Centre Culturel Polyvalent :
Capacité 200 pers. max.
Tarif commune : 250 € + 60 € pour la cuisine.
Tarif hors commune : 400€ + 60 € pour la cuisine. Chèques de caution : ménage (125 €) + dégradation (500 €)
Foyer des jeunes :
Capacité : 30 pers. max. Tarif commune : 50 €.
Tarif hors commune : 100 €. Chèque de caution : ménage + dégradation (125 €)
Informations et réservation en mairie

BORNES À VERRE
Leycuras : entrée du lotissement.
Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.
Bourg : derrière la salle municipale.
Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.
Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.
Boissac : à proximité de l'abri bus, à l'embranchement du chemin des Vergnades

BORNES À TEXTILE
Bourg : derrière la salle municipale.

ENCOMBRANTS
Ramassage, à domicile, une fois par semestre : 2e mardi de juin et de décembre. Inscription en mairie au plus tard la semaine précédente.
Prochaines collectes : 13 décembre 2022

DÉCHETTERIE
La plus proche : avenue Kennedy à Limoges.
N° vert : 0 800 86 11 11

DÉCHETS MÉNAGERS
- Déchets ménagers non recyclables
  Poubelle verte : le lundi après-midi
- Déchets ménagers recyclables
  Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires.

La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole
www.agglo-limoges.fr
Les collectes ne sont pas organisées les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet et 25 décembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE & COMMERCES
Tous les dimanches matins de 8h à 13h.
Place de la Briance.

Les services de santé

GROUPE MÉDICAL DUPUYTREN
Avenue de la Gare | **05 55 00 51 69**

INFIRMIER(E)S
Maurillegant-Faucher-Barrière 64, av. St-Eloi SOLIGNAC | **05 55 00 57 71**
Vincent Rivet 35, chemin des Ecoles - Boissac | **05 55 48 68 90** | **06 61 36 23 25**
Sylviane Guittard Le Haut Vauzelas | **05 55 48 99 03**
La Croix Rouge Française 16, rue François Perrin SOLIGNAC | **05 55 00 51 39**
Emmanuelle Vervey 9, avenue Frédéric Le Play | **05 55 00 41 94**

KINÉSITHÉRAPEUTES
Philippe Fradin - Sébastien Ritter - Aurore Simonin
Soulaimana Massoundi - Romain Doutre
4B, allée des Pommiers | **05 55 00 53 80**

PÉDICURE-PODOLOGUE
Nicolas Anselmino 9, avenue Frédéric Le Play | **05 19 56 81 53**

PHARMACIES
Pharmacie de la Briance 3, pl G. Lemaigre Dubreuil SOLIGNAC | **05 55 00 51 30**
Pharmacie Debest Centre commercial Carrefour BOISSEUIL | **05 55 06 93 52**

RÉFLEXOTHÉRAPEUTE
Céline Teillet 8, avenue Frédéric Le Play | **06 44 96 21 21**

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
C. de Rouziers Zone commerciale carrefour BOISSEUIL | **05 55 06 90 90**

Autres numéros utiles

Centre de loisirs CONDAT | **05 55 06 00 71**
Centre de loisirs SOLIGNAC | **05 19 76 07 80**
Ecole du bourg | **05 55 00 54 98**
Garderie du bourg | **05 55 09 28 04**
Garderie de Puy-Méry | **06 23 50 21 34**
Multi-accueil 1,2,3 Soleil | **05 55 58 66 69**
Paroisse Saint-Benoit | **05 55 00 50 28**
Objets trouvés | **05 55 10 56 56**

URGENCES
Gendarmerie | **17** | **05 55 00 50 03**
Élu permanence | **06 30 99 38 93**

mairie le Vigen

MAIRIE DU VIGEN
1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
Tél. **05 55 00 51 17**

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

mairie-le-vigen@orange.fr
www.levigen.fr
@levigencommune